

ARRETE DE MONSIEUR LE MAIRE

Le Maire de Vendeville,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu l'arrêté du 24 Novembre 1967 sur la signalisation routière modifié par des arrêtés subséquents,

Vu la demande de travaux présentée par la Société BOUYGUES E&S - TPRE Agence Nord - 69134 CARDILLY CEDEX pour des travaux de pose de réseau basse tension dans la rue d'Avelin à VENDEVILLE.

CONSIDERANT Que les travaux d'une durée d'environ 2 semaines débuteront le Lundi 19 Juin 2023 et devront être terminés le Vendredi 30 Juin 2023 au plus tard,

L'affichage de cet arrêté devra être effectué 48 heures avant ;

Il y a lieu, en conséquence de procéder à une restriction de circulation et d'interdire le stationnement des véhicules de part et d'autre de la rue d'Avelin dans l'emprise des travaux par la mise en place de panneaux de signalisation,

SUR proposition de Monsieur le Maire,

ARRETE

N° 82-2023-08-06

ARTICLE 1er : En raison des travaux qui débuteront le Lundi 19 Juin 2023 pour une durée de 2 semaines, dans la rue d'Avelin, il y a lieu, en conséquence de procéder à une restriction de circulation et d'interdire le stationnement des véhicules de part et d'autre de la rue d'Avelin avec mise en place des séparateurs de voies dans l'emprise des travaux par la mise en place de panneaux de signalisation.

ARTICLE 2 : La vitesse au droit du chantier sera limitée à 30 km/h.

ARTICLE 3 : La Société BOUYGUES E&S à Dardilly aura à charge de prévenir quelques jours avant la date d'exécution des travaux les riverains, du stationnement qui pourrait gêner l'opération.

ARTICLE 4 : Les panneaux de signalisation nécessaires seront apposés par l'Entreprise pour permettre l'application des présentes dispositions.

ARTICLE 5 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 : Monsieur le Maire de Vendeville est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la Société BOUYGUES E&S à Dardilly et transmis pour ampliation à :

- Madame le Commandant de Police de Wattignies,
- Monsieur le Président de Lille Métropole Communauté Urbaine,

Fait à Vendeville, le 8 Juin 2023

Le Maire,

Ludovic PROISY